



<https://latribunelibre.com/emploi/responsable-service-exploitation-eau-assainissement-f-h-2>

Responsable Service Exploitation (eau & assainissement) F/H

Organisme employeur
TEAM IS

Description

En postulant à cette offre, vous aurez l'opportunité de rejoindre une Communauté de communes atypique.

Le Pôle Eau et Assainissement de la Communauté de Communes a pour mission la gestion du service d'eau potable et du service public d'assainissement du territoire. Il regroupe 15 agents répartis au sein des services exploitation, travaux, études, administratif et financier.

Sous la responsabilité du Directeur, et avec une équipe de 3 agents (2 chargés de suivi DSP et un(e) assistant(e) exploitation SPANC) , vous pilotez l'ensemble des activités d'exploitation des services de l'Eau et de l'assainissement, en régie ou en délégation de service public.

Vos missions si vous les acceptez :

Vous organisez, suivez et contrôlez l'exploitation des services de l'eau potable et d'assainissement collectif.

A ce titre vous assistez au choix, à l'organisation et la mise en place du mode de gestion avec une assistance à maîtrise d'ouvrage dont vous assurez le pilotage.

Vous assurez et organisez avec votre équipe le contrôle technique et financier des DSP et concessions.

Vous organisez l'exploitation, l'entretien et la maintenance des ouvrages dans le cadre des gestions en régie.

Vous organisez, suivez et contrôlez l'exploitation du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

Vous gérez le fonds de solidarité eau des services de l'eau potable. Vous rédigez le rapport annuel sur le prix et la qualité du service.

Type de poste

Temps plein

Secteur

CONSEIL POUR LES AFFAIRES
ET AUTRES CONSEILS DE
GESTION

Lieu du poste

83042, COGOLIN, COGOLIN,
France

Date de publication

17 octobre 2025 à 15:06

Valide jusqu'au

16.11.2025

Qualifications

Et vous ?

De formation Bac + 5 dans le domaine de l'eau/ assainissement ou travaux publics, vous avez une première expérience dans des collectivités et établissements publics.

Vous maîtrisez le suivi des DSP et en connaissez la réglementation.

Vous avez une capacité d'organisation et des qualités relationnelles qui vous permettent d'animer et mobiliser une équipe.

Il en faut plus pour vous convaincre ?

Temps de travail : 38 h du lundi au vendredi sur 4.5 jours.

18 RTT.

Régime d'astreinte.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire et prime annuelle.

Avantages COS.

Titres-restaurant.

Participation mutuelle labellisée et prévoyance.